



AVIS PUBLIC

SÉANCES EXTRAORDINAIRES

AVIS est par les présentes donné par la soussignée, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil que :

Une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité se tiendra à **19h30 le lundi 11 décembre 2023 ou dès que la séance extraordinaire du budget sera terminée**. Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette session, portent exclusivement sur **l'adoption du règlement de taxation n° 112**.

Donné à Saint-André-d'Argenteuil ce 30 novembre 2023,

Paula Knudsen
Directrice générale et greffière-trésorière